AVERTISSEMENTS AGRICOLES

25 MARS 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX — Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI-VAR : 40 F à Régis. recettes DDA, CCP Marseille 9660 74 V

SPECIAL ALPES-MARITIMES et VAR

LUTTE CONTRE LE DEPERISSEMENT DU PIN MARITIME

Les femelles de la cochenille MATSUCOCCUS FEYTAUDI, responsables du dépérissement du pin maritime, sont encore - exceptionnellement - présentes sur les écorces des arbres situés dans les zones où l'on constate chaque année un développement biologique tardif du ravageur.

Les dates d'intervention contre les formes mobiles (femelles), dans les secteurs de Bagnols en Forêt, Fayence, Montauroux, Peymeinade, St-Paul de Vence, la Roquette/Var, Berre les Alpes, Peille, etc..... restent toujours valables, mais il faut noter que les premières larves (seconde forme mobile) ou les pontes arrivant à maturité, font leur apparition sur la bordure littorale varoise, au Trayas, Cannes et Menton.

En conséquence, le présent avis a pour but de prolonger la période de traitements, EN TOUS SECTEURS, jusqu'à l'arrêt complet de circulation des formes larvaires L 1, période qui fera l'objet d'un dernier communiqué.

Rappelons que l'emploi du diéthion (Rhodocide) à 100 cc de matière active par hectolitre d'eau, produit non toxique pour les abeilles, est recommandé sur les formes mobiles de MATSUCOCCUS FEYTAUDI.

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant : P. Duffaud – CPPAP N° 478 AD

P 225